



**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école St-Gérard**

Document 2020 - 06

SÉANCE ORDINAIRE

Sixième réunion du conseil d'établissement de l'école St-Gérard tenue en environnement TEAMS pour l'école St-Gérard, 700, rue Dorchester, Saint-Jean-sur-Richelieu, le 18^e jour de mai 2021 et à laquelle sont présents :

Présences : Directrice : Mme Solange Lemoy
Parents : M. Olivier Demers-Payette (président),
Mmes Claudia Laliberté, Sarah Dumont et Karine Gignac
Soutien : Mmes Mariette Bélanger (technicienne en service de garde) et Marianne Daunais
Enseignantes : Mmes Josée Sévigny, Hélène Major, Natalie Cadieux, Jade Roberge

Absents : Parent : Mme Marie-Ève Piché

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Nous faisons l'ouverture de l'assemblée à 18:43.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la réunion
02. Lecture et adoption de l'ordre du jour
03. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 avril 2021
04. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 13 avril 2021
05. Période de questions du public
06. Approbation
 - 6.1 Code de vie (fiche #7)
 - 6.2 Grille-horaire 2021-2022
 - 6.3 Liste des effets scolaires pour Passe-Partout 2021-2022 (suivi)
07. Informations
 - 7.1 Calendrier animé 2021-2022
 - 7.2 Situation actuelle à l'école Saint-Gérard
 - 7.3 Photos scolaires
08. Correspondance et information
 - 8.1 Mot du président
 - 8.2 Mot du représentant au comité de parents
 - 8.3 Mot du personnel
 - 8.4 Mot de la direction
09. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Marianne Daunais

Que l'ordre du jour soit accepté après qu'aient été relevées quatre erreurs orthographiques.



CÉ # 20/21-31

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 AVRIL 2021

Il est proposé par madame Natalie Cadieux
Que le procès-verbal soit accepté.

Adopté à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 AVRIL 2021

Aucun suivi nécessaire

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

6. APPROBATION

6.1 Code de vie (fiche #7)

C'est un document qui est à l'étape de la concertation. Ce document doit être approuvé annuellement.

Madame Solange Lemoy explique les grandes lignes du code de vie de l'école. Madame Marianne Daunais apporte quelques clarifications à propos du contrat d'engagement de l'élève.

Monsieur Olivier Demers-Payette demande des éclaircissements sur la façon dont le code de vie est notifié aux élèves à l'école. Madame Josée Sévigny et madame Natalie Cadieux partagent quelques façons de faire vivre ce code de vie dans les classes.

Il est proposé par Madame Karine Gignac

Que le code de vie soit accepté.

Approuvé à l'unanimité

6.2 Grille-horaire 2021-2022

Madame Solange nous partage son écran avec l'horaire de la maternelle et du primaire qui seront les mêmes que cette année pour l'an prochain.

Il s'ensuit une période de questionnements où certains enseignants relèvent le fait que dans certaines écoles du CSSDHR, la récréation est repoussée à la fin de la journée.

Il est proposé par monsieur Olivier Demers-Payette

Que la grille-horaire soit adoptée telle que telle.

Toutefois, il est demandé que l'on vérifie auprès de l'école Ste-Brigide d'Iberville comment il a été possible de se prévaloir d'une grille-horaire d'un bloc pour les périodes de l'après-midi (P 5 et P6) ?

Approuvé à l'unanimité

6.3 Liste d'effets scolaires pour Passe-Partout 2021-2022 (suivi)

Les éclaircissements ont été apportés par les représentants de Passe-Partout à propos de certains items pour lesquels nous avons besoin de précisions. Nous voudrions nous assurer que leur liste d'effets scolaires pour l'an prochain soit compréhensible pour l'ensemble des parents des enfants qui vont fréquenter ce programme.

Il est proposé par monsieur Olivier Demers-Payette

Que la liste des effets scolaires pour Passe-Partout 2021-2022 soit acceptée mais une demande de clarification sera adressée aux responsables du programme pour le libellé de cette liste afin qu'elle soit claire.

Approuvé à l'unanimité

CÉ # 20/21-32

CÉ # 20/21-33

CÉ # 20/21-34

CÉ # 20/21-35



7. INFORMATIONS

7.1 Calendrier animé 2021-2022

Quelques commentaires émanent des enseignants à propos de la date de la première communication qui arrivera en novembre l'an prochain. Cette question sera discutée plus amplement lors d'une rencontre statutaire entre la direction et les enseignants.

7.2 Situation actuelle à l'école Saint-Gérard

Il n'y a pas de cas de COVID à l'école! C'est une très bonne chose.

Les activités culturelles des dernières semaines (Éducazoo, les Secrets de Castelet, Le centre des énergies renouvelables de Richelieu) ont donné un regain d'énergie aux élèves, aux enseignants et à l'ensemble du personnel de l'école.

7.3 Photos scolaires

De façon générale, le travail des photographes chez FOTOSKO a été très apprécié par les parents et par les enseignants. Il est soulevé que nous pourrions peut-être même réserver leurs services rapidement pour l'an prochain.

8. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8.1 Mot du président

Rien de spécifique à partager ce soir.

8.2 Mot du représentant du comité de parents

Il est porté à notre attention par madame Sarah Dumont que les variants de la COVID semblent préoccuper le centre de services scolaires des Hautes-Rivières, c'est la raison pour laquelle les mesures sanitaires vont être maintenues dans les écoles jusqu'à la fin de l'année scolaire.

8.3 Mot des enseignants

Madame Hélène a rappelé les activités culturelles qui ont été vécues par les élèves à l'école ainsi que celles à venir en juin.

Madame Natalie Cadieux nous mentionne que la transition vers le secondaire sera traitée de différentes façons auprès des élèves de la sixième année dans les semaines à venir et madame Solange Lemoy relève que c'est également le cas auprès des classes spéciales.

8.4 Mot de la direction

Madame Solange Lemoy nous partage que beaucoup de parents semblent fatigués, car ils écrivent plus promptement à propos d'éléments de vie à l'école. Il semble également y avoir un peu de fatigue chez les membres du personnel de l'école. Toutefois, madame Solange Lemoy s'assure que les semaines se terminent sur de belles notes à l'aide d'encouragements et de paroles positives auprès de l'ensemble du personnel.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Olivier Demers-Payette

Que la séance soit levée à **20 :48**

Adopté à l'unanimité

CÉ # 20/21-36

Solange Lemoy
Directrice
École St-Gérard

Olivier Demers-Payette
Président du conseil d'établissement
École St-Gérard

